

Département de l'Aude	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – EGALITÉ – FRATERNITÉ
Arrondissement de Narbonne	Commune de SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE <u>Conseil Municipal du 24 septembre 2026</u>
Délibération n° <u>D2026-09-24-51</u>	Le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent de la Cabrerisse, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Xavier de VOLONTAT .
Conseillers municipaux en exercice : 15	Présents : de VOLONTAT Xavier, FABRE Éric, DAYER Christine, BONNÉRY Patrick, MESTRE Anne, CROS Francette, BÉRIOUX Ingrid, CLAYRAC Georges, DURAND Aurore, BARLOGIS Estelle, JULIEN Dominique, VERDALE Olivier, CARRENO Annie. Absents : aucun.
Convocation en date du 18 septembre 2026	Empêchés : CERDAN David, CASSIGNAC Fabien. Procurations : CASSIGNAC Fabien à DAYER Christine, CERDAN David à FABRE Éric. Secrétaire de séance : Anne MESTRE

OBJET :	<u>Requalification et sécurisation de la traversée d'agglomération Tranche 2027 Demandes de subvention</u> Monsieur le Maire expose à l'assemblée les travaux prévus en 2027 (tranche 3) dans le cadre de la poursuite du projet de requalification et sécurisation de la RD613 en traversée d'agglomération. La tranche affermie pour réalisation en 2027 comporte, d'une part la suite de la descente de l'avenue de Talairan jusqu'au chemin des Margues et d'autre part, le carrefour de la rue de la cave ave l'avenue de Narbonne et l'avenue de Narbonne depuis ce carrefour jusqu'à l'écluse devant la Poste. L'estimation du coût des travaux et de l'AMO pour cette tranche optionnelle affermie dont la réalisation est prévue en 2027 s'élève à 368 000, 00 euros HT Demandes de subventions : <u>Etat</u> : 147 200,00 euros (40%), <u>Département</u> : 110 400,00 euros (30%) <u>La Région</u> sera sollicitée pour les domaines pour lesquelles ils participent au financement, tels que les arrêts de bus par exemple : 18 400,00 euros (5%) Avec un autofinancement de 73 600,00 euros HT. Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer. LE CONSEIL MUNICIPAL <u>Où</u> l'exposé du Maire et après en avoir délibéré <u>Vote</u> la demande de subventions comme suit : Etat : 147 200,00 euros (40%), Département : 110 400,00 euros (30%), Région : 18 400,00 euros (5%) <u>Autorise</u> Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération. Pour : 12 Contre : 3 Abstention : 0
---------	--

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus. Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication.
Pour extrait certifié conforme.

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 011-211103510-20260924-D2026_09_24_51-DE

La secrétaire de séance,
Anne MESTRE



Le Maire,
Xavier de VOLONTAT

